



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 31/03/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	mars 2012	Poids	Evolution / mars 2011	Cumul de avril 2011 à mars 2012	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 592		6.1%			
- dont moins de 25 ans	233	14.6%	9.9%			
- dont 50 ans et plus	315	19.8%	12.9%			
- dont Femmes	809	50.8%	4.4%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	454	28.5%	6.8%			
- dont Obligations d'emplois	163	10.2%	19.0%			
- dont Indemnisés	1 049	65.9%	5.0%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	190	11.9%	8.0%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	545		0.9%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 283		0.2%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 420		3.0%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	313		0.6%	4 557	-0.7%	↘
- dont licenciements économiques	7	2.2%	40.0%	66	1.4%	-32.0%
- dont autres licenciements	26	8.3%	-25.7%	412	9.0%	1.5%
- dont fin de contrat	66	21.1%	26.9%	1 205	26.4%	3.2%
- dont fin de mission	23	7.3%	43.8%	382	8.4%	5.8%
- dont 1ère entrée sur le marché	NC			154	3.4%	-7.2%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	204		-18.7%	2 106	-12.4%	↘
- dont OEE durables	111	54.4%	24.7%	1 115	52.9%	11.3%
- dont Intérim	24	11.8%	-38.5%	209	9.9%	-60.4%
- dont Industrie	17	8.3%	-46.9%	229	10.9%	9.6%
- dont BTP	16	7.8%	14.3%	146	6.9%	13.2%
- dont Tertiaire	159	77.9%	-20.5%	1 552	73.7%	-16.2%
Indemnisation	2 471		9.1%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 238	90.6%	6.9%			
- dont BFM Solidarité Etat	233	9.4%	37.1%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).